

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le 3 octobre 1951.-

N° 2262/JUST.7.

OBJET:

Commission Juge de police.

-:-

A



Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous demander une commission de Juge de Police suppléant à la faveur des Messieurs les Agents Territoriaux Remy et Wintgens en Service à Ruhengeri.

En même temps peut-être pourriez-vous envisager d'élever la compétence matérielle du Juge suppléant Nijs qui remplit les fonctions de Chef de Poste de Ruhengeri. Une grande habileté est reconnue à Monsieur Nijs qui se voit décerner la cote "élite" par le Parquet de Kigali.

L'Administrateur de Territoire,

R. GAUPIN,

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
à

U S U M B U R A .-

ATTESTATION DE LA REMISE DU CONDAMNÉ

cinquante et un

à Ruhengeri

L'an mil neuf cent

le soussigné, Gardien de la prison

déclare que le nommé

Ruhengeri
RWAMUHIGI

a été déposé en la dite prison et que son entrée a été inscrite dans le registre d'écrou, sous le n° 130/11

date d'entrée : 22-12-51

date de sortie : 22-12-51

S.P.S. 22-12-51

C.P.C. 26-12-51

Le Gardien,

